

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR CORRESPONDANCE,

MARS 2021 (ANNÉES 2019 ET 2020)

L'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés le 15 mars, les délais statutaires sont remplacés par les directives de l'ordonnance 3 COVID-19.

Concernant l'ordre du jour, aucune proposition de modification n'est demandée, il est donc accepté.

Le nombre bulletins de vote réceptionnés sont au nombre de 23, dont 2 non-valides.

Total bulletins de vote valides 21

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2019

Le Procès-verbal de l'AG 2019 a été envoyé le 20 février 2020, aucune remarque n'est parvenue au comité. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Résultat des votes : OUI = 18 NON= 0 Abstentions = 3

Le PV de l'AG 2019 est accepté sans modifications.

2. ELECTION DU COMITÉ

Pour respecter la durée d'un mandat (2 ans), les membres sont rééligibles pour une année. Une nouvelle élection aura lieu lors de l'AG 2022.

Les membres suivants se représentent :

Danielle Nardone, Jean-Marie Torche, Yves Grosjean, Walter Marinelli et Stève Breitenmoser.

Résultat des votes : OUI = 21 NON = 0 Abstentions = 0

L'assemblée élit à l'unanimité le comité exceptionnellement pour une année.

Le comité remercie l'Assemblée pour sa confiance.

3. RAPPORT DU COMITÉ 2019-2020

➤ **Restructuration Agroscope**

La Direction tient informé le personnel régulièrement sur l'avancé du plan de mise en œuvre. La situation est tendue principalement dans les groupes touchés par des déplacements de postes mais un sentiment d'insécurité imprègne tous les employés. La confiance n'est pas revenue et la méfiance est de mise. L'APC et les partenaires sociaux sont convoqués régulièrement et suivent de près la situation.

Le comité de la section de Nyon remercie en particulier Mesdames Barbara Gysi et Janine Wicky ainsi que Monsieur Luc Python pour leur grande implication dans cette restructuration.

En 2020, les entretiens préliminaires avec Madame Schaller des RH ont eu lieu pour le personnel concerné et le ressenti a été positif au niveau de l'écoute. À Changins, deux postes ont été repourvu à l'interne par des employés dont les postes seront déplacés en Suisse allemande. D'autres collaborateurs attendent des opportunités d'engagement sur le site de Changins.

Ces projets de changements de poste et le fait de devoir postuler dans d'autres domaines est très déstabilisant voire éprouvant pour les membres concernés, le comité essaie de suivre leur situation au plus près, leur donner des conseils et les encourager à ne pas baisser les bras.

➤ Conférence des présidents 2019 et 2020

Le comité directeur a décidé d'annuler la Conférence des président-e-s en 2019 et en 2020.

➤ Assemblée des délégués 2019 et 2020

Le comité directeur a décidé d'annuler l'assemblée des délégués 2019.

Par contre en 2020, l'assemblée des délégué-e-s a eu lieu le 17 novembre 2020 à la Maison des Sports à Ittigen. En raison des mesures liées au COVID, le nombre de participant-e-s était limité à 70 personnes, dont 45 places réservés aux délégué-e-s. L'assemblée a pu être visionnée en ligne. Les circonstances n'ont pas permis au comité d'y participer.

➤ Soutien aux membres

Comme chaque année, nous avons reçu à nouveau plusieurs demandes de conseil principalement lors des évaluations des objectifs, mais aussi pour les postes à repourvoir.

Le comité doit se rendre à l'évidence que les rapports de travail se durcissent, les tentatives de médiation lors de séances d'élimination des divergences ont de la peine à donner satisfaction aux employés.

Malgré les mesures mises en place pour les entretiens, entre supérieur direct et employé, dans le but de prévenir le surplus de la charge de travail ou l'épuisement psychologique, on ne peut qu'assister à l'augmentation de ces cas. Le fait que certains supérieurs directs n'ont pas eu accès aux cours de formation pour évaluer le personnel en est une des causes et le comité a fait remonter cette information au secrétariat de l'APC. Ce sujet a été traité lors de la séance de la Direction d'Agroscope avec les partenaires sociaux. Monsieur Daniel Wüthrich, responsable des ressources humaines au DEFR, s'est dit particulièrement choqué de l'apprendre.

Le comité conseille à ses membres d'utiliser les documents « MOVE préparation collaborateur » et « MOVE objectifs et principes » dont voici quelques extraits importants pour le collaborateur :

« Principaux objectifs

...

- Promotion d'une culture ouverte du dialogue entre collaborateurs et supérieurs et création d'un climat de travail basé sur la confiance
- Bilan de situation, promotion globale et développement des collaborateurs avec reconnaissance des prestations de qualité ainsi qu'amélioration des prestations insuffisantes
- Instrument de développement des performances
- Progression salariale individuelle dans le cadre d'un système avec pourcentage indexé sur les performances.

L'entretien d'évaluation et de promotion MOVE est un instrument qui permet d'employer au mieux les collaborateurs en fonction de leurs capacités et de leurs compétences. **L'entretien a pour but de motiver les collaborateurs, d'exploiter au mieux leurs potentiels et de les développer.** Un plan de carrière n'est pas seulement synonyme de promotion, mais c'est aussi un élargissement des compétences. Le résultat sert de base pour définir les mesures d'évolution et les éléments de salaire indexés sur les performances. »

Le conseil de l'APC est toujours et encore de ne pas laisser trainer les problèmes. Les points suivants du formulaire d'évaluation vous permettent de parler ouvertement à votre supérieur :

- Remarques générales du collaborateur/de la collaboratrice
- Remarques concernant les objectifs, les conditions de travail, suggestions et idées
- Remarques du collaborateur/de la collaboratrice concernant la charge de travail et la santé
- Remarques concernant des situations particulières, du besoin de soutien, suggestions et idées
- Remarques du collaborateur/trice sur la conciliation entre vie familiale et professionnelle à Agroscope ; suggestions
- Remarques concernant le descriptif de poste
- Mesures de développement et de formation

- Le feedback au supérieur a été donné: oui non

Ce dernier point est un droit important du collaborateur et nous vous encourageons à consulter le document « MOVE - Feed-back pour le supérieur/la supérieure » qui contient les outils pour donner un feed-back efficace et respectueux.

Tous ces documents se trouvent dans Qualnet et sont mis à jour régulièrement.

➤ **Parking payant à Agroscope dès le 01.01.2021**

Ce sujet a été longuement discuté et amené à la réunion de la Direction avec les partenaires sociaux. La mise en application en 2021 de cette ordonnance de 1991 en pleine période COVID est plutôt malvenue. Pour le personnel et le comité de section, ceci revient à une baisse de salaire de CHF 600.- par an. Son application est antisociale, le personnel à temps partiel, ou des classes de salaire inférieures étant particulièrement touché !

La Direction n'a voulu prendre en compte aucun de nos arguments et Monsieur Python s'est permis de dire à Mme Reinhard qu'elle n'était pas une bonne politicienne !

➤ **Activités en commun**

Aucune activité n'a pu être organisée en 2019 et 2020. Le comité attend avec impatience la levée des mesures anti-COVID19 pour vous retrouver à ces occasions.

➤ **Jubilaires**

Pour ces deux années, nous félicitons les jubilaires suivants :

10 ans d'affiliation :

Messieurs Philippe AEBI (2019) et Jean-Pierre de JOFFREY (2019)

30 ans d'affiliation :

Madame Nelly ROSSEL (2019)

Messieurs Lê CONG-LINH (2019) et Philippe MONNEY (2019)

40 ans d'affiliation :

Madame Chantal BADER (2020)

Messieurs Jean-François PARISOD (2019), Henri GILLIAND (2020) et Alain JOTTERAND (2020)

Et pour terminer 50 ans d'affiliation :

Madame Dorothea SCHMIDT (2019)

Messieurs Jean-Paul DUTOIT (2020) et Gilbert MAYOR (2020)

Ils reçoivent 50.- de chèque Reka et sont désormais libérés des cotisations. Ils deviennent membres d'honneur de l'APC et reçoivent un certificat.

Nous les remercions tous infiniment pour leur soutien tout au long de ces années.

➤ **Admissions et démissions**

Nous devons malheureusement annoncer plusieurs démissions de membres ayant quitté Agroscope ou de retraités, et heureusement, plusieurs admissions.

Au 31.12.2019, la section de Nyon comptait 89 membres et au 31.12.2020, 92 membres.

4. FINANCES

L'Assemblée s'est prononcée sur les points suivants :

a) Rapport des vérificateurs des comptes 2019

Comptes 2019 et du budget 2020

Résultat des votes :

OUI = 20

NON= 0

Abstentions = 1

b) Rapport des vérificateurs des comptes 2020

Comptes 2020 et du budget 2021

Résultat des votes :	OUI = 21	NON= 0	Abstentions = 0
La décharge au comité a été donnée par	OUI = 21	NON= 0	Abstentions = 0

5. NOMINATION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION

Les membres de la commission nommés en 2019 étaient Cyril Dubuis, Isabel Pillet et, Patricia Savoy suppléante. Hormis Isabel Pillet sortante, Cyril et Patricia ont accepté de prolonger leur mandat en 2020. Ils se représentent également en 2021 pour un mandat d'une année.

Résultat des votes : OUI = 21 NON = 0 Abstentions = 0

L'assemblée élit à l'unanimité les membres de la commission de vérification exceptionnellement pour une année.

Le comité les félicite et les remercie chaleureusement pour le dévouement.

Conformément aux statuts, la commission a encore besoin de deux suppléants pour une année, suivi du mandat de vérificateur de 2 ans.

3 personnes se sont annoncées spontanément sur le bulletin de vote, il s'agit de Mélanie Cordier, Sébastien Bailly et Marc Pittet.

Le comité remercie ces trois candidats et au vu des circonstances, Cyril et Patricia devant être remplacés en 2022, les 3 candidats sont retenus pour pouvoir assurer la continuité de la commission de vérification. Nous félicitons les 3 nouveaux membres !

6. ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2021

L'Assemblée des délégués aura lieu le 21 juin 2021. Il n'est pas encore défini si elle aura lieu en présentiel ou en ligne.

La présidente est préposée déléguée de la section de Nyon, aucune proposition d'accompagnant-e ne nous est parvenu. Le délai d'inscription est fixé au 27.05.2021.

Le comité n'a pas reçu de propositions de section pour cette assemblée.

7. DIVERS

Poste à repourvoir au comité : Caissier ou caissière (mandat de 2 ans, 2022-2024)

Une seule candidature nous est parvenue par le biais des bulletins de vote. Il s'agit de Cyril Dubuis que nous remercions pour sa démarche. Nous serons très heureux de l'accueillir au sein du comité lors de l'AG de 2022.

Le comité organisera la formation du nouveau caissier au cours de l'exercice 2021-2022, de manière à ce qu'il puisse reprendre le flambeau au départ de Jean-Marie Torche.

La présidente remercie l'Assemblée pour sa participation aux votations. Dans l'attente de vous retrouver bientôt à une de nos futures manifestations, le comité vous transmet ses cordiales salutations.



Yves Grosjean, secrétaire



Danielle Nardone, présidente